

Un grand dessein maritime pour la France : Envie ou volonté ?

La volonté exprimée d'une politique maritime est une belle ambition ; elle n'est rien sans des décisions réfléchies mais rapides et pragmatiques. Telle était la conclusion de notre précédent éditorial, en septembre dernier.

Le Comité interministériel de la mer, le 2 décembre, au travers de ses dix mesures, devrait nous réjouir : que le gouvernement rappelle les solides atouts maritimes de notre pays est heureux ; qu'il se préoccupe du partage des usages, de la protection et de la valorisation durable des ressources de la mer est louable ; qu'il souhaite promouvoir la compétitivité du pavillon et préparer les filières de demain est indispensable ; qu'il consolide l'action de l'Etat en mer répond à sa responsabilité première. Mais le temps file et rien de ce qui est annoncé n'est bien différent de programmes établis il y a deux ans, ou de mesures tenues pour imminentes l'an dernier.

Entretemps, la flotte française s'étirole, les menaces changent de nature, les concurrences se renforcent, le pillage de nos eaux continue, la science peine à accompagner le développement pour en garantir la durabilité.

De même, pour d'obscures raisons, l'indépendance de l'Agence des aires marines protégées est remise en cause et son absorption par une grande agence de la biodiversité est annoncée par le Président de la République lors de son discours devant la conférence environnementale, le 20 septembre. La France s'est dotée depuis 2007, avec l'Agence des aires marine protégées, d'un établissement public qui s'est imposé comme un acteur majeur et incontournable de la politique maritime française, tant dans le domaine de la connaissance du milieu marin que dans celui de la protection. Elle a su très tôt associer à sa gouvernance, à travers notamment les parcs naturels marins dont elle assure la gestion, l'ensemble des acteurs du monde maritime,

Les professionnels de la mer, réunis le 18 juillet à l'occasion du conseil national de la mer et des littoraux, avaient exprimé leur opposition unanime à cette intégration.

A l'heure où le Gouvernement aspire à promouvoir une politique maritime intégrée, la disparition annoncée d'un des rares outils susceptibles de la mettre en œuvre, si elle était confirmée, ne serait pas une bonne nouvelle. Et cette décision pose également la question de l'importance - cruciale pour l'avenir - que le gouvernement attache en réalité aux avis

d'un conseil national de la mer qu'il a installé solennellement et qui représente fidèlement le monde maritime dans sa diversité.

Un décalage incommensurable semble exister entre ces mesures et l'ambition annoncée par le Premier ministre aux Assises : si la France estime que l'économie maritime mondiale -qui représente aujourd'hui mille cent milliards d'euros- va croître de quatre cent milliards d'ici 2020 et se fixe pour objectif de "conquérir 10% de ces nouveaux marchés pour dégager un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 50 milliards d'Euros, c'est dire un quasi doublement du chiffre d'affaires actuel avec les conséquences positives que l'on peut imaginer en termes d'emploi ", alors, certes, "tout ne dépend pas que de l'Etat et de la puissance publique", mais ce ne sont pas les décisions du CIMER ou la banalisation de l'Agence des aires marines protégées qui vont permettre à notre pays d'emporter une telle part de cette croissance mondiale !

Pour cela, il faut un plan de mobilisation nationale, au-delà même du maritime que nous connaissons, avec des objectifs clairement identifiés, des points d'étape planifiés, des moyens affectés, des équipes rassemblées. Il faut la mise en place d'une Equipe de France du maritime, sous l'impulsion de l'État, animé par une véritable vision, pour permettre d'espérer raisonnablement atteindre un tel objectif.

Le maritime offre des possibilités considérables de croissance : nous le croyons profondément. Notre industrie maritime dispose de grands champions et de remarquables leaders mondiaux : nous le savons. Sous l'impulsion du Cluster maritime français, tout un réseau d'entreprises se connaît et s'appuie mutuellement : nous le constatons chaque jour plus. Des bases solides existent. L'ambition exprimée par le Premier ministre peut être une réalité. Cette fois, quittons l'envie, passons aux actes !

Eudes Riblier